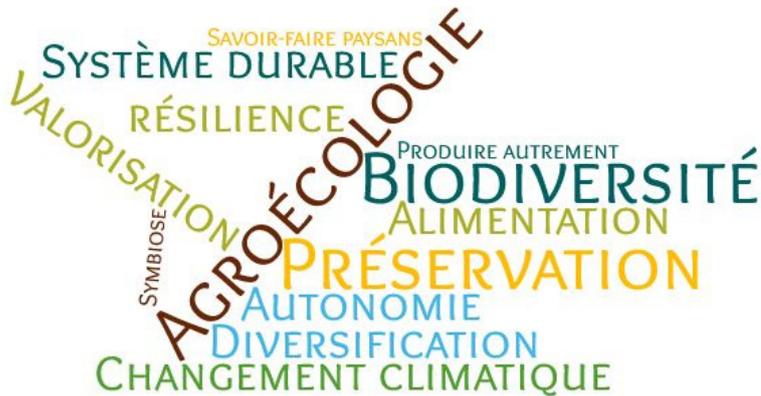




Qu'est ce que l'agroécologie ?



C'est quoi l'agroécologie ?

L'agroécologie est une **façon de concevoir des systèmes de productions agricoles** en s'appuyant sur les fonctionnalités offertes par les écosystèmes.

L'agroécologie recouvre un ensemble de méthodes de productions agricoles respectueuses de l'environnement, porteuses de développement humain et performantes économiquement.*

**Définition basée sur le site du ministère de l'agriculture et de l'alimentation et des chambres d'agriculture*

Les objectifs

- Produire de façon optimale tout en étant compétitif
- Préserver les écosystèmes et accroître la biodiversité
- Contribuer à l'adaptation au changement climatique

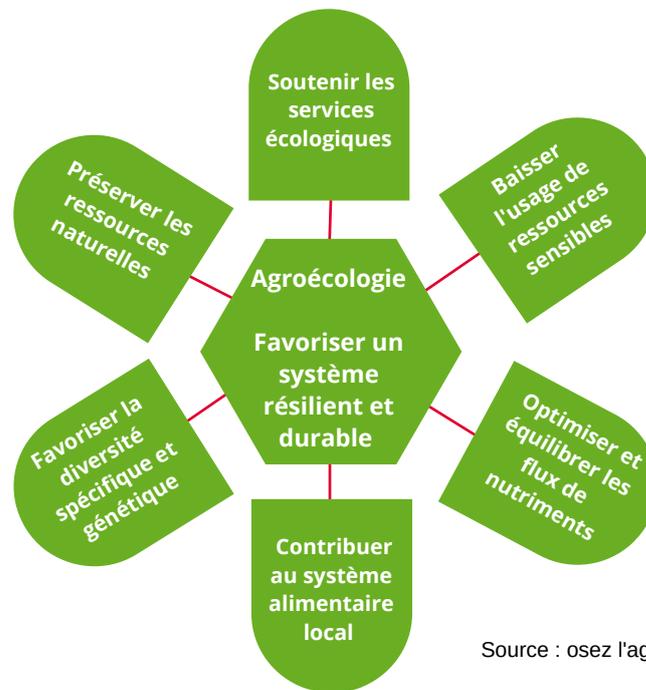
Pourquoi changer de système et aller vers une transition agroécologique ?

- Des contraintes liées aux impasses techniques et agronomiques, renforcées par de nouvelles exigences environnementales
- Des difficultés à valoriser son système de production agricole dans un contexte d'aléas économiques accrus
- Faire face au besoin de viabilité et de vitalité des structures d'entreprises

Méthodologie

Travail issu de 27 entretiens experts et de recherches bibliographiques sur l'agroécologie.

Les 6 principes de l'agroécologie



Source : osez l'agroécologie

Concrètement comment répondre à ces principes ?

Mettre en place des **pratiques performantes** qui permettront aux exploitations agricoles d'être résilientes face aux aléas climatiques, économiques et environnementaux

Des pratiques environnementales :

- Protéger, régénérer et restaurer son capital **biodiversité** : sol, l'air, l'eau, le vivant
- Préserver, régénérer la **fertilité des sols** à long terme
- **Gérer son utilisation énergétique** en préconisant des énergies renouvelables et en favorisant les externalités positives (stockage carbone)
- Réduire l'usage de **ressources naturelles non renouvelables** pour préserver les biens communs

Des pratiques économiques :

- Rendre les exploitations agricoles **viables** grâce à un revenu décent pour les agriculteurs.
- Avoir de **bonnes conditions de travail** en limitant la pénibilité et en maîtrisant le temps de travail
- Viser l'atteinte de fermes **autonomes** vis à vis des ressources extérieurs nécessaires à la production

Des pratiques sociales :

- Répondre aux enjeux de **sécurité alimentaire** en s'assurant d'une production suffisante, diverse et de qualité tout en garantissant son accessibilité.
- **Préserver la santé** des travailleurs agricoles et des consommateurs
- Permettre aux citoyens d'être **acteur de leur alimentation** et aux agriculteurs de **valoriser leur savoir-faire**.

La place de l'agroécologie dans la politique agricole française

La Loi d'avenir d'octobre 2014 à mise en place des mesures clés au sein de plans pour décliner le projet agroécologie pour la France.

-  • Le plan enseigner à produire autrement
-  • Le plan pour réduire l'utilisation et l'impact des produits phytosanitaires
-  • Le plan écoantibio : réduire l'utilisation des antibiotiques vétérinaires
-  • Le plan apiculture durable
-  • Le plan énergie, méthanisation, autonomie, azote
-  • Le programme Ambition Bio 2022
-  • Le plan semences et agriculture durable
-  • Le plan national de développement de l'agroforesterie
-  • Le plan protéines végétales 2014-2022
-  • Le plan bien-être animal

Deux outils phares du projet agroécologique pour la France

Les GIEE un outil structurant pour porter les projets agroécologiques



Quoi ? Les GIEE (Groupement d'intérêt économique et environnemental) sont des collectifs d'agriculteurs reconnus par l'État. Ces groupements obtiennent des financements pour réussir leurs actions.

Comment ? Les GIEE s'engagent dans un projet agroécologique de modification ou de consolidation de leurs pratiques pour répondre à des objectifs environnementaux, économiques et sociaux. Les pratiques peuvent porter par exemple sur l'agroforesterie, une transition vers l'agriculture biologique, la méthanisation, le travail minimal du sol etc..

Pourquoi ? Le travail en groupe est une force utile pour dépasser des problèmes complexes. Il permet de favoriser l'échange, l'entraide, de se rassurer et de mutualiser les efforts.

Qui ? Ces groupes bénéficient de l'appui d'organismes d'accompagnement dont les chambres d'agriculture

Ecophyto et ses outils



Réseau DEPHY : Composé de 2 dispositifs DEPHY Ferme et Expé. Dans le cadre de ce réseau des expérimentations sont mises en place pour réduire l'usage des produits phytopharmaceutiques tout en étant performant sur les plans économique, social et environnemental.

Les groupes 30 000 : démarches collectives d'agriculteurs d'une durée de 3 ans pour mettre en place des systèmes et des techniques économes. Ces démarches sont testées dans le cadre du réseau DEPHY afin de réduire l'utilisation des produits phytopharmaceutiques.

Un panel d'outils existant en faveur de l'agroécologie

Il existe d'autres moyens pour les exploitations agricoles d'aller vers une transition agroécologique :

- **Les outils publics:**



Certification Haute Valeur Environnementale : mesure la performance d'une exploitation selon la préservation de la biodiversité et de sa faible dépendance aux intrants. Issue d'une démarche de progrès, cette certification est obtenue si le seuil de performance environnementale basé sur des indicateurs est atteint pour l'exploitation. Les mesures portent sur des questions de biodiversité, de stratégie phytosanitaire, de raisonnement de la fertilisation et de la gestion de l'irrigation.



Agriculture Biologique : c'est un mode production ayant recours à des pratiques de cultures et d'élevages soucieuses du respect des équilibres naturels, du bien-être animal, tout en excluant l'usage des produits chimiques de synthèse, des OGM et en limitant les intrants.

- **Les outils privés validés par des organismes certificateurs**

Il existe de nombreux outils privés allant vers l'agroécologie (Nature & Progrès, Terra vitis, Bio cohérence, Demeter, Max Havelaar..). Chacun axe sa certification sur des critères environnementaux et/ou sociaux différents selon des objectifs propres à une ou plusieurs filières agroalimentaires.

- **Les marques privées et leurs cahiers des charges spécifiques**

Certaines marques décident de créer leur propre cahier des charges en faveur de l'environnement. Par exemple, la marque "Valeurs parc" des Parcs Naturels Régionaux a développé un référentiel par type de production afin d'identifier les acteurs agricoles du territoire tout en permettant la transition écologique, énergétique et la protection de l'environnement.

Pour aller plus loin :

- Le rôle des chambres d'agriculture en faveur de l'agroécologie : site des Chambres d'agriculture > Rubrique Recherche et Innovation > Agroécologie
- Les principes et pratiques agroécologiques : site Osaé, osez l'agroécologie > pratiques agroécologiques
- Le système agroécologique : Fermes d'Avenir > Le réseau des Fermes d'Avenir > La fleur de l'agroécologie
- Les GIEE : site DRAAF AURA > Productions & Filières > Agriculture & Environnement, agroécologie > Agroécologie, GIEE
- Les labels environnementaux : site ADEME > Accueil > Labels environnementaux
- HVE : site HVE asso
- Agriculture Biologique : site agence Bio
- Marque valeur parc : site Parc Naturels Régionaux > Les enjeux > Économie > Valeurs Parc naturel régional